



RÈGLEMENT INTÉRIEUR – KID'S PARADIZ ANDILLY

■ 2 Avenue des Cures – 95580 Andilly

■ 07.49.82.85.75

■ Parc de jeux pour enfants

■ Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h00 – 19h00

Mercredi, samedi, dimanche : 10h00 – 19h00

Vacances scolaires et jours fériés : 7j/7 de 10h00 à 19h00

Les horaires peuvent être modifiés en cas d'événement spécial ou de circonstances exceptionnelles. Ils sont affichés à l'entrée du parc et sur nos supports de communication.

1■■ Accès et conditions générales

Le parc Kid's Paradiz est destiné aux enfants de 0 à 12 ans, accompagnés d'un adulte responsable majeur. Les adultes peuvent accompagner et jouer avec leurs enfants dans les structures, sous réserve du respect du matériel et des consignes. Le port de chaussettes propres est obligatoire pour tous dans les zones de jeux. L'accès est payant selon les tarifs affichés à l'accueil. Aucun remboursement ne sera effectué, sauf en cas de fermeture exceptionnelle du parc. Le personnel se réserve le droit de refuser ou d'exclure toute personne dont le comportement compromet la sécurité ou la tranquillité du lieu. Toute sortie est définitive pendant la durée de la visite. En cas d'évacuation (alarme, incident, urgence médicale, etc.), les visiteurs doivent suivre les instructions du personnel. En cas d'interruption d'activité pour cause de sécurité, aucun remboursement ne sera effectué.

2■■ Règles de sécurité

Les enfants ne doivent pas courir dans les escaliers ni utiliser les ballons en dehors des structures. Il est interdit de monter les toboggans à l'envers ou de grimper sur les barrières et tables. Les enfants de plus de trois ans ne sont pas autorisés à l'étage réservé aux plus petits. Seuls les enfants pratiquant le karting peuvent accéder à la piste ; les autres doivent rester derrière la barrière. Les balles de la piscine à balles doivent rester dans leur espace. Les jeux brusques, bousculades et comportements dangereux sont interdits. Les propos ou gestes violents, insultants ou discriminatoires sont strictement interdits. Les bijoux, ceintures et accessoires dangereux doivent être retirés avant de jouer. Les structures sont réservées aux enfants de moins de 12 ans, sauf accompagnement parental nécessaire.

3■■ Hygiène et respect des lieux

Il est interdit d'apporter nourriture ou boissons de l'extérieur, sauf pour les bébés ou cas médical particulier. Les repas et collations doivent être consommés uniquement dans les zones prévues à cet effet. Le changement de couches doit s'effectuer uniquement dans les toilettes équipées. Merci d'utiliser les poubelles prévues pour jeter les déchets et couches. Il est interdit de fumer, vapoter ou consommer de l'alcool dans l'enceinte du parc. Les animaux ne sont pas admis. Les chaussures doivent être retirées dès l'entrée par les enfants et les parents. Une tenue correcte et adaptée est exigée pour tous ; les vêtements offensants sont interdits. En cas d'allergie ou de traitement médical, merci d'en informer le personnel à l'arrivée.

4■■ Vie privée et données personnelles (RGPD)

Par respect de la vie privée, il est interdit de photographier ou filmer d'autres enfants sans l'accord de leurs parents. Kid's Paradiz peut utiliser les images prises lors d'événements pour sa communication, avec l'accord des intéressés. Les données personnelles collectées (réservations, photos, contacts) sont utilisées uniquement pour le fonctionnement du parc. Conformément au RGPD, toute personne peut demander la modification ou la suppression de ses données en écrivant à la Direction.

5■■ Surveillance, responsabilité et assurances

Les enfants sont sous la responsabilité exclusive de leurs parents ou accompagnateurs. Les parents doivent assurer une vigilance constante, même à l'intérieur des structures. Le personnel assure la surveillance générale, sans se substituer à la vigilance parentale. Le parc décline toute responsabilité en cas d'accident, perte, vol ou détérioration d'objets personnels. Les effets personnels demeurent sous la garde et la responsabilité de leurs propriétaires. Toute dégradation volontaire du matériel pourra être facturée.

■■ Assurance responsabilité civile : chaque visiteur doit être titulaire d'une assurance responsabilité civile couvrant les dommages qu'il ou ses enfants pourraient causer à des tiers ou au matériel du parc.

■ Soins d'urgence : en cas de blessure légère, le personnel est autorisé à effectuer les premiers soins et à prévenir immédiatement l'accompagnateur. En cas d'urgence, les services de secours seront appelés sans délai.

6■■ Anniversaires et événements

La présence d'un adulte responsable est obligatoire durant les fêtes d'anniversaire. Les gâteaux et boissons doivent être consommés dans les espaces dédiés. Toute réservation est validée après versement d'un acompte. En cas d'annulation à moins de 48 h, l'acompte reste acquis au parc.

7■■ Respect du personnel et des visiteurs

Les consignes du personnel doivent être respectées en toutes circonstances. Tout comportement agressif, injurieux ou irrespectueux entraînera une exclusion immédiate sans remboursement. Kid's Paradiz promeut un environnement convivial, familial et sécurisé.

8■■ Modification du règlement et médiation

Le présent règlement peut être modifié à tout moment par la Direction de Kid's Paradiz. La version affichée à l'accueil fait foi. En cas de litige, le visiteur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, conformément à l'article L.612-1 du Code de la consommation. Les coordonnées du médiateur sont disponibles sur simple demande à l'accueil.

Le respect de ces règles garantit à chacun un moment agréable, sûr et convivial.

Merci pour votre coopération et votre vigilance.

L'équipe Kid's Paradiz Andilly